



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mai 2016
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Déclaration présentée par Society to Support Children Suffering from Cancer, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Des progrès significatifs ont été réalisés dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, mais aujourd'hui, au moment d'amorcer la transition vers les objectifs de développement durable, nous sommes à la croisée des chemins. Nous devons dorénavant nous attacher à déterminer comment un projet et un processus peuvent être durables et identifier les éléments pouvant être modifiés pour promouvoir la durabilité.

Les objectifs de développement durable visent à centrer et à stimuler les interventions en vue de l'édification d'un monde meilleur d'ici à 2030. L'organisation, soucieuse de s'acquitter de son engagement de contribuer à la réalisation de l'objectif 3 de développement durable, « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge », a assuré sa durabilité en adhérant à l'objectif 17 et en actualisant ses partenariats pour atteindre cet objectif. Nous croyons que les partenariats nationaux, régionaux et internationaux, avec lesquels nous partageons un objectif facilitent l'accès à la science, à l'expertise, à l'innovation et aux ressources les plus modernes et permettent d'intensifier le partage des connaissances entre les différentes organisations.

Le renforcement des capacités collectives des secteurs public-privé ainsi que la création de partenariats stratégiques sont essentiels à chaque organisation vouée à la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à la fin de 2030. La principale préoccupation des organisations comme Society to Support Children Suffering from Cancer demeure toutefois le financement de ces partenariats. Pour résoudre ce problème, nous aimerions proposer l'affectation de fonds en partenariat au profit des organisations bénévoles. Ce mandat pourrait être confié à des organisations indépendantes dont la tâche consisterait à évaluer les demandes de partenariat. La même formule pourrait être utilisée pour l'évaluation de la durabilité du projet de partenariat. Le résultat de l'exercice devrait être directement lié au financement. Plus les résultats seraient élevés, plus les modes de financement seraient favorables. Les subventions de partenariat peuvent servir à soutenir les partenariats et les projets nouveaux ou existants.

Cela pourrait se faire :

a) Par la création d'un fonds de partenariat mondial et d'une organisation mondiale indépendante pour étudier et évaluer soigneusement la proposition de chaque candidat par le biais d'approches durables et axées sur les résultats et dont le financement requis est programmé séparément;

b) Par l'identification de stratégies de partenariat efficaces effectuée par des évaluateurs, qui seraient présentées au public par des évaluateurs indépendants (aux niveaux national et international) pour faire l'objet d'études supplémentaires et utilisées ultérieurement comme modèles pour des projets par les nouvelles organisations non gouvernementales;

Par la collaboration, nous réussirons à laisser à la génération présente et aux générations futures une planète viable et en santé.